Cote
FRC
5278

ADRESSE

Du Conseil Général de la Commune de Marseille, à la Convention Nationale.

CITOYENS,

Les crimes de Louis Capet avaient scandalisé toute la terre ; la France trop long-temps indulgente, mais toujours redoutable et juste, devait enfin venger l'humanité outragée, la bonne foi trahie, la religion des sermens violée, et punir la perfidie, les parjures, les massacres commis par cet homme pervers. Quatre mois se sont écoulés depuis le dernier de ses attentats; la nature indignée frémit des atrocités que la barbarie et la rage héréditaires des Rois nourrissaient dans l'ame de ce monstre ; la pitié même ne peut le fixer sans horreur, ni l'exécration lui trouver de supplice.

Mais vous, Citoyens, à qui l'exécution du Décret irrévocable de l'abolition de la Royauté a été spécialement confiée,

M+W 9504

qu'avez-vous fait dans ce long intervalle pour consommer l'arrêt de mort que la Nation a prononcé si solemnellement contr'elle ? Avez-vous craint, par une prompte justice, d'irriter la malice des Rois ? ou bien avez-vous prétendu, par vos lenteurs, leur donner le temps de réparer leurs pertes, de renouveller leurs forces affaiblies, pour revenir ensuite avec plus de violence et de sécurité ? Auriez-vous pu imaginer et croire qu'il vous serait possible de parvenir à changer l'opinion publique, ou émousser le glaive de la loi, pour sauver le coupable ?

Nous, défenseurs fidèles et intrépides de la liberté expirante, nous qui avons fait descendre le Tyran d'un Trône environné de poignards et de crimes, qui l'avons enchaîné, qui avons préparé à l'univers attentif, le spectacle terrible et salutaire de voir tomber sur l'échafaud, la tête hideuse de ce monstre exécrable, devions-nous nous attendre à voir encore aujourd'hui respirer impunément sur le tombeau de nos frères, ce parjure, ce traître, cet infâme assassin, somptueusement engraissé de la substance du peuple ?

Non, Citoyens, non, nous n'aurions pas présumé que le crime restât si long-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

temps impuni. Ces longueurs nous irritent, l'indignation nous transporte. Nous citons au Tribunal incorruptible de la Nation, comme nous indignée, ces lâches qui ont si cruellement trahi sa confiance ; ces hommes faibles, ignorants ou pervers, qui ont méconnu, avili leur caractère, jusqu'au point de douter si le plus grand criminel pouvait être jugé, si sa prétendue inviolabilité ne devait point le soustraire à la peine du crime ? Nous citons ce vil esclave des Rois, qui ne voit que le crime d'autrui dans celui de Louis XVI ; cet audacieux imposteur qui voudrait abroger la sentence de mort pour tous les criminels, en faveur du plus cruel des Tyrans. Nous évoquons au Tribunal de la Justice Suprême, ces perfides, ces traîtres, qui, à la face du Ciel, ont osé prendre la défense du plus fier scélérat.

Pourraient-ils se flatter, ces hommes vils et méprisables, d'arrêter plus longtemps notre juste impatience ? Quoi ! tandis que nous faisons les plus grands efforts, les plus grands sacrifices, tandis que nos frères périssent pour sauver la Patrie, des courtisans sans pudeur et sans honte, travailleraient impunément à sauver un monstre qui désormais ne

saurait vivre que de vengeance et de rage ! Non, Citoyens, abjurez ces longueurs, ces vaines disputes, ces tergiversations qui déshonorent la justice, et semblent vouloir éluder la punition du coupable. S'il est vrai que vous désirez comme nous que la Royauté soit abolie, radicalement abolie, prouvez-le promptement par le jugement et la mort de celui pour lequel on fait les plus grands efforts, afin de la faire revivre.

Considérez, Citoyens, que tandis que vos débats retardent cet acte de justice, notre Constitution demeure suspendue, les Ministres s'efforcent de gouverner en maîtres, ils défendent de correspondre avec vous, ils refusent à nos armées des secours qui hâteraient leurs succès, ils ordonnent des privations capables de les anéantir, ils tentent de nous ravir nos subsistances en s'emparant de nos achats, on dirait qu'ils sont d'intelligence avec nos ennemis. Quelle multitude d'objets l'impunité du crime ne met-elle pas en souffrance, et combien n'encourage-t-elle pas les Agens qui nous minent !

Vous le savez, Citoyens, les Rois sont coalisés contre nous, ils ont des traîtres à leur solde. Nous vous repré-

sentons qu'il est instant d'armer, d'équiper et de tenir prêts à mettre à la voile au commencement du printems, tous les vaisseaux de la République dans les Ports de Brest, Toulon et Rochefort, soit pour protéger notre Commerce, ou pour repousser les attaques de nos ennemis maritimes.

Notre vigilance nous impose l'obligation de vous exposer qu'il serait possible que le Ministre employât au service des vaisseaux de la République, des Officiers de la ci-devant Marine Royale, émigrés depuis le premier de Juillet 1789. Nous demandons qu'un décret prohibitif porte en ce cas peine de mort contre lui.

Nous demandons encore qu'un décret semblable soit porté contre les Agents de la Trésorerie Nationale, qui négligeraient de faire passer les sommes nécessaires pour les subsistances des Troupes.

Notre sollicitude ne nous permet pas non plus de vous laisser ignorer que la République de Gènes a refusé la sortie de deux mille fusils que nous étions sur le point de faire venir pour armer complettement les six mille hommes nouvellement levés dans le Département des Bouches du Rhône, pour renforcer l'armée d'Italie.

La Nation s'épuise, la masse de ses ressources diminue, tandis que ses dépenses et ses dettes augmentent. A peine avons-nous pu prévenir le manque des subsistances pour alimenter nos voisins, et tandis que toutes les faveurs sont prodiguées à une Ville superbe et arrogamment ingrate, Marseille qui l'a sauvée des horreurs du massacre, de la verge de fer du despote, Marseille est lâchement abandonnée, plus lâchement encore calomniée, ses nouveaux Fédérés méconnus, et après une marche de deux cens lieues indignement reçus par un Ministre barbare.

Nous ne finirions pas, Citoyens, si nous voulions vous retracer tout le mal qu'on a voulu nous faire. Il suffira de vous rappeller que jusqu'ici Marseille a résisté à l'oppression, qu'elle a déjoué les complots, qu'elle a sauvé la France comme elle la sauva dans des temps moins critiques, et nous ajouterons que si Marseille discontinuait sa vigilance et ses efforts, les ennemis de la République ne seraient pas loin de profiter de son découragement et de sa lassitude.

Nous vous conjurons donc, Citoyens, vous qui brûlant comme nous du plus ardent amour pour la Patrie, avez juré

de maintenir et de défendre de tout votre pouvoir, les droits sacrés et imprescriptibles de l'homme, cette égalité et cette liberté qui doivent lui assurer son bonheur et sa gloire, nous vous conjurons de vous opposer avec nous, au péril de la vie, à tout attentat contre l'unité et l'indivisibilité de la République. Qu'une réforme salutaire soit faite dans l'Administration de la Justice, des Finances et des affaires publiques ; que la marche de la Convention Nationale soit majestueuse et prompte, afin que délivrés de l'infâme Capet et de sa race proscrite, nous puissions enfin être justes envers les autres et souverains de nous-mêmes sous les auspices des mœurs et des Loix.

Fait en Conseil général, le 21 Décembre 1792, l'an premier de la République Française.

Suivent les Signatures à l'Original.

A MARSEILLE,
De l'Imprimerie de ROCHEBRUN ET MAZET,
Imprimeurs de la Commune.